

# **Cercles des Naturalistes de Belgique®**

**Société royale  
association sans but lucratif**

**REVUE  
TRIMESTRIELLE**

Périodique trimestriel  
n° 2/2014 – 2<sup>e</sup> trimestre  
Bureau de dépôt: 5600 Philippeville 1



# L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

38<sup>e</sup> année

2014

n° 2

## Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire .....	p. 1
Un joyau naturel protégé par la Défense, par L. Riguelle.....	p. 2
In memoriam : Luc Moreels nous a quittés .....	p. 7
Une première belge qui séduit France, par Giles Robert.....	p. 8
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste Et au milieu coule une rivière, par J. Poulain.....	p. 9
Peut-on concilier usine chimique et guide-nature ? Oui, par M. Tichon .....	p. 13
Un jardin, une terrasse, un balcon écocitoyen, et pourquoi pas un appui de fenêtre ? .....	p. 15
par S. Monnom	
Passez une nuit insolite à l'Observatoire Centre Ardenne.....	p. 17
èggo et les CNB main dans la main pour la défense de la biodiversité.....	p. 18
Festival Nature Namur .....	p. 20
Programme des activités du 2 <sup>e</sup> trimestre 2014 .....	p. 21
Rendez-vous sur les sentiers.....	p. 33
Stages à Vierves-sur-Viroin .....	p. 34
Stages à Neufchâteau .....	p. 38
Leçons de nature 2014.....	p. 39
Dans les sections .....	p. 43
Grand week-end de la cuisine naturelle à Cerfontaine.....	couv 3
Exposition de champignons des bois.....	couv 4

**Couverture :** floraison estivale dans une prairie maigre ardennaise (photo B. Clesse).

**Mise en page :** Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

**Éditeur responsable :** Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

**Dépôt légal :** D/2014/3152/2 • ISSN 0773 - 9400

**Bureau de dépôt :** 5600 PHILIPPEVILLE

Avec  
le soutien de la



membre de l'Union  
des Éditeurs de la  
Presse Périodique



Sources Mixtes  
Groupe de produits issu de forêts bien  
gérées et d'autres sources contrôlées.  
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ  
© 1996 Forest Stewardship Council



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

# Un joyau naturel protégé par la Défense



Texte : Lionel Riguelle

Adjudant - Coordinateur Environnement Niv B -  
UTE Camp Marche - Antenne Arlon

Bien des lieux connus des naturalistes de Belgique permettent de bénéficier de l'aménité ainsi que de la richesse naturelle que nous propose notre environnement. Il existe pourtant quelques joyaux accueillant une biodiversité peu courante et seulement accessibles à quelques privilégiés que sont les domaines militaires.

Effectivement, la Défense, consciente de ses responsabilités dans les domaines de l'environnement et du développement durable, s'est engagée à prévenir et limiter l'impact environnemental de ses activités et installations. C'est alors qu'une structure, composée d'experts, de coordinateurs et de conseillers a été mise en place avec des objectifs à atteindre dans différents domaines comme l'énergie, l'eau, les déchets, la mobilité, l'air, le bruit, les sols, les activités opérationnelles, la sensibilisation du personnel et pour terminer, celui qui nous préoccupe le plus dans ces quelques lignes : la biodiversité.

Les domaines où s'entraînent les militaires de la Défense ne sont pas des déserts comme certains pourraient le croire. Ils accueillent des hectares de formidables espaces naturels pourvus de milieux rares et divers abritant une faune et une flore des plus riches, préservée par l'éloignement de toute activité intensive grâce à la présence et la discipline militaires. Ceci est particulièrement le cas, comme décrit ci-après, pour un des camps de la Région wallonne.

## *Le Camp Lagland*

Le Camp Lagland est l'un des trois grands domaines militaires de Wallonie, les deux autres étant Marche-en-Famenne et Elsenborn. Il se situe au sud de la province de Luxembourg, à proximité de la ville d'Arlon. Il sert principalement à l'entraînement de l'infanterie, pour le tir aux armes de petit calibre, aux tirs de mortier et à l'utilisation d'explosifs. Il y existe aussi un village d'entraînement au combat urbain. L'entière du camp est classée en zone Natura 2000 car il renferme de nombreux écosystèmes visés par la Directive Européenne.



Il est, à ce jour, occupé par l'unité Camp Lagland qui a repris les traditions du 2<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> Régiment Cyclistes, et a pour mission de maintenir et de développer un outil d'entraînement au profit des unités de la Défense, d'assurer le développement de celui-ci, d'accueillir les unités en exercice, tout en assurant la gestion de la biodiversité.

D'une superficie d'approximativement 2600 hectares, il est limité à l'est par l'autoroute E411, au sud par la nationale Arlon-Virton, à l'ouest par la route Meix-le-Tige - Vance et au nord par la nationale Vance-Arlon.

Variant entre 340 mètres d'altitude au Weidbusch et 425 mètres à la montagne de Stockem, il dispose d'un relief varié, formé de crêtes et de vallons boisés.

Il comporte :

1. une série de milieux naturels tels que la seule grande lande sablonneuse à bruyère de Wallonie.
2. un site favorable au développement de plusieurs espèces protégées (lézard des souches, l'arnica des montagnes...)
3. des zones forestières (le Weidbusch), une vieille chênaie de 300 hectares ainsi que le marais tourbeux de Landbruch classé réserve naturelle.



Arnica des montagnes (*Arnica montana*) au stand 16  
(photo : Yan Wils)

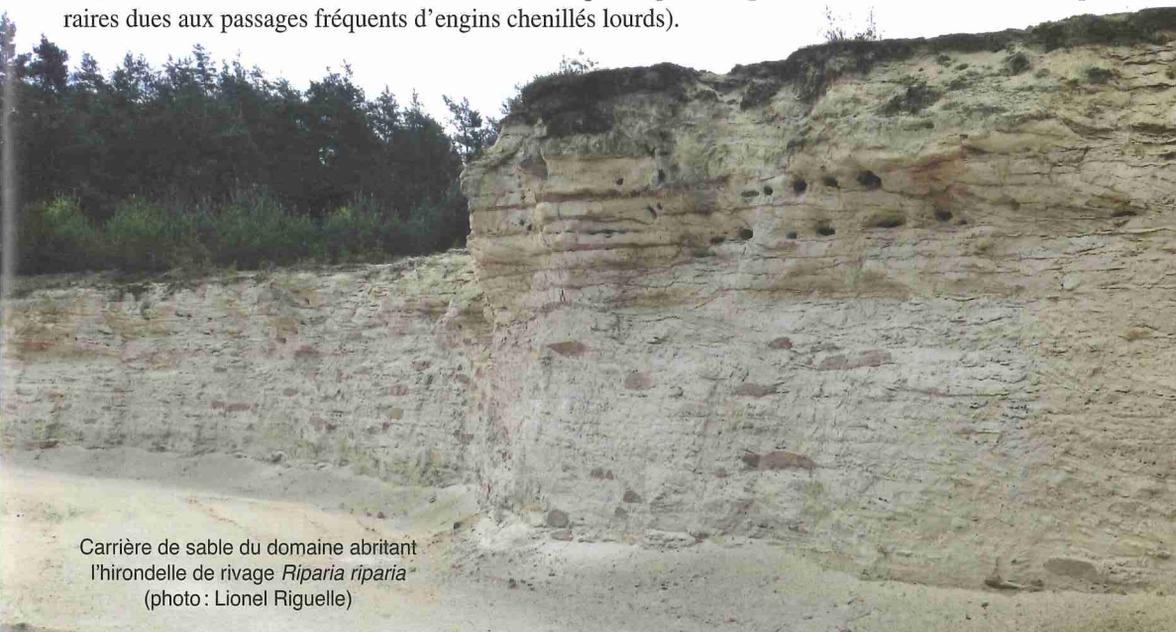


Lézard des souches (*Lacerta agilis*)  
(photo : Laurent Lebois)

### ***Pourquoi une telle richesse ?***

La Défense, pour des raisons économiques mais aussi pratiques, n'a jamais mis en place un domaine sur un site propice à l'exploitation de celui-ci. Le Camp Lagland ne déroge pas à la règle, il n'a jamais été exploité à des fins de rentabilité. De ce fait, un sol pauvre est bien souvent synonyme de « grande biodiversité ».

L'activité militaire a un impact négatif minime sur l'environnement, il peut d'ailleurs, dans certains cas, être un vecteur d'accroissement de certaines espèces (par exemple le creusement des mares temporaires dues aux passages fréquents d'engins chenillés lourds).



Carrière de sable du domaine abritant  
l'hirondelle de rivage *Riparia riparia*  
(photo : Lionel Riguelle)

Il est également de rigueur qu'un domaine d'entraînement militaire impose, pour des raisons évidentes de sécurité, une interdiction d'accès au public sauf à de rares occasions telles des « portes ouvertes ». Il est dès lors compréhensible que la soustraction à la fréquentation débridée facilite certainement la quiétude de ses « résidents ».

### **Le projet Life Natura 2mil (Layman's report)**

Créé en 1881, le paysage du camp était façonné par les pratiques agropastorales qui amenuisaient le risque d'un inévitable danger de disparition de milliers d'hectares de landes et de tourbières. Il faudra attendre 2006 et un projet Life Natura 2mil pour s'assurer d'une sauvegarde quasi définitive, voire d'une résurrection des paysages d'antan.

Qu'est-ce que le programme Life ? Le programme Life est l'instrument financier de l'Union Européenne pour soutenir les projets environnementaux au sein de ses états membres.

De 2006 à 2010, le projet Life Natura 2mil a eu pour objectif de restaurer différents habitats naturels « plein ciel », c'est-à-dire, non recouverts d'arbres ou d'arbustes, dans les trois camps militaires de Wallonie.

Plus particulièrement dans le Camp Lagland, nettement plus boisé que celui d'Elsenborn, le projet Life s'est attelé à « rouvrir » plus de 200 hectares de zones boisées, dont une partie a ensuite été clôturée pour être dédiée au pâturage, avec l'appui d'agriculteurs locaux qui y font paître leurs troupeaux de bovins ou de moutons.

Parallèlement, de nombreux drains ont été bouchés afin de restaurer l'hydrologie de ces zones de tourbières et de landes humides.

Tableau des actions Life Natura 2mil.

Type d'action	Ce qui était prévu	Ce qui a été réalisé
Bouchage de drains	8 km	15,6 km
Creusement de mares	10	Plusieurs centaines
Révision de la concession de chasse	Arrêt du nourrissage	Nourrissage arrêté dès 2006
Gestion par pâturage	9 km de clôtures 5 bovins et 30 ovins	8,45 km 30 ovins
Suivi de la population de sangliers par la mise en place de placettes de relevés des boutis	1 000 m <sup>2</sup>	3 775 m <sup>2</sup>

### **Les défis écologiques du camp**

La richesse du domaine, due à l'exclusivité de certains milieux ainsi qu'à la rareté de certaines espèces qui l'habitent, fait de celui-ci un endroit extrêmement sensible. Chaque activité humaine, militaire ou autre, comporte une incidence, même si parfois celle-ci s'avère avoir un effet positif comme les passages fréquents de véhicules militaires dans le sable de la plaine qui sont propices au développement du corynéphore. *In fine*, il nous incomberait donc de calquer notre gestion sur l'évolution de la réserve naturelle.

Paradoxalement, oublier sa fonction principale qui reste une priorité, c'est-à-dire, un camp militaire d'entraînement, représentera un éternel défi..... !

Ce défi écologique consiste à pouvoir jongler entre le besoin militaire et la protection de la nature en tenant compte des impératifs d'entraînement, de développement de nouvelles installations et du respect de la législation environnementale. Mais aussi de la nécessité de prendre en considération les différents avis proposés, qu'ils proviennent de la Défense, des collaborateurs civils ou, bien sûr, du Département Nature et Forêts. Tâche quotidienne dévolue à l'Unité Technique Environnementale, qui en retient après analyse, un bilan positif.

L'Unité Technique Environnementale (UTE) est basée sur une politique volontariste de préservation d'un site de qualité et dans un souci de respect de la législation du bien « nature ». Elle est composée de militaires ayant reçu ou suivant une formation de conseiller en environnement, guide-nature..., et suivant de courtes (ou non) formations complémentaires et/ou mises à jour.

Elle s'appuie, pour sa gestion environnementale sur un Plan de Développement de la Nature (PDN) qui possède comme énorme avantage, contrairement aux sites civils qui ne disposent pas encore de Plan de gestion, de procurer des guides plus précis que les « mesures préventives générales », ce qui permet aux gestionnaires du site d'avoir un maximum de guidance.

Les objectifs principaux du PDN, (Plan de Développement de la Nature), sont :

- informer de la richesse naturelle du camp et planifier sa gestion en parallèle de l'organisation des activités militaires.
- guider les gestionnaires du camp (DNF, militaires, autres,...) dans leurs prises de décisions afin de réaliser les interventions appropriées en tenant compte de la nature.
- mettre en place des procédures d'avis permettant de minimiser les perturbations par méconnaissance tout en tenant compte des fréquents changements d'affectation du personnel au sein de la Défense.

### *Quelques milieux représentatifs du Camp Lagland*

**Les landes** correspondent à des végétations ligneuses basses (inférieures à 2 m) principalement constituées de bruyères, callunes, myrtilles, airelles, genêts, qui contribuent pour l'essentiel aux couleurs et aux structures de celles-ci. Elles possèdent plusieurs niveaux d'humidité. De ce fait, nous pouvons retrouver des espèces de milieux secs ainsi que des espèces de milieux humides sous la même formation végétale. La grande lande sablonneuse à bruyère du Camp Lagland est d'ailleurs unique en Wallonie.

Les **tourbières** de Lagland sont des milieux marécageux caractérisés par l'accumulation progressive de la tourbe avec sa très forte teneur en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale. C'est un écosystème particulier et fragile. Le marais du Landbruch est d'ailleurs classifié comme réserve naturelle militaire.

Une grande partie de la surface du domaine est occupée par la forêt, dont une partie classifiée en **forêt intégrale** (± 600 hectares). Le statut de « réserve intégrale » (forêt), exclut toute forme d'exploitation. Seules sont autorisées des interventions mini-



Landes au Stand 15 (photo : Yan Wils)

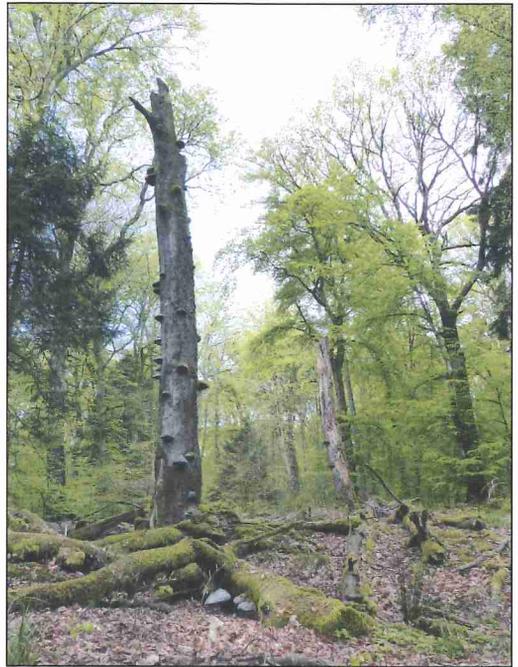
males telles que le contrôle de la grande faune sauvage, la sécurisation des chemins et l'organisation de l'accueil et visites du public.

**Les étendues sableuses** existent depuis longtemps et doivent leur persistance aux activités et installations militaires. Cette dénudation permet l'implantation de pelouses pionnières à corynéphores comme sur le site de la mer de sable.

« *Mais pas que...* »

L'UTE n'ayant pas l'expertise pour une gestion correcte de ses zones forestières, celle-ci a été cédée au DNF, avec lequel la Défense a signé une convention de partenariat. La pérennité des forêts du domaine est donc liée à une étroite collaboration entre les agents forestiers et le sous-officier nature du camp Lagland. Le DNF étant également conseillé sur la bonne gestion de la biodiversité tout comme certains consultants scientifiques, qu'ils soient issus du DEMNA, d'AVES, des CNB, ou encore d'autres organismes. Ils nous soutiennent lors de la planification et la préparation de projets environnementaux. Ils répondent à nos questions, proposent des méthodes ou des techniques expérimentales différentes et établissent des relevés d'espèces. Il s'est établi un partage de connaissances réciproques qui nous permet une application quotidienne dans notre travail. De plus, aucune décision ayant un impact environnemental n'est prise sans une discussion collégiale.

Le Camp est même partenaire de certaines ASBL comme le contrat rivière SEMOIS-CHIERS, afin de mettre en place un plan d'action de restauration des cours d'eau, de leurs abords mais aussi de sensibilisation du public, comme à l'occasion des journées de l'eau.



Forêt intégrale (photo : Lionel Riguelle)



Animation pour les écoles locales lors des journées de l'eau sur la thématique du castor : « Petit bûcheron, gros rongeur » (photo : Céline Zints)

## *Mais attention...*

Si vous êtes arrivé au terme de cet article, vous devez probablement être intéressé par une petite visite de ce domaine si particulier et je vous comprends. Mais il serait inconscient d'omettre de vous rappeler deux petites choses.

La première est de savoir que ce joyau de biodiversité existe, entre autres, grâce à la quiétude offerte par cet isolement que lui procurent ces activités militaires. Mais je sais ce que vous vous dites en ce moment précis, « j'ai une vision naturaliste, je sais comment ne pas déranger faune et flore. »

C'est bien là qu'intervient la deuxième raison, de loin la plus importante. Les activités de tirs à munition réelle ou utilisation d'explosifs sont continues, même le week-end. Il serait donc suicidaire de pénétrer sur un domaine militaire, même avec les meilleures intentions du monde.

À bon entendeur...

Barrière de sécurité du camp  
(photo : Lionel Riguelle)



## *In memoriam*

### **Luc Moreels (1961-2014) nous a quittés...**



*Il a lutté pendant de longs mois contre sa maladie. Il faisait partie des membres fondateurs et fut président de la section Nivelloise des CNB « la Niverolle » créée en 1980. En 2001, il a mené à bon terme la fusion avec la section « el Mouquet » d'Écaussinnes pour mettre à profit cette synergie et faire de ces deux groupes notre section telle qu'elle est maintenant. Ornithologue, entomologiste et herpétologue hors pair, il n'a cessé de nous passionner lors de ses nombreuses guidances. Sa grande expérience de naturaliste l'a tout naturellement désigné comme un des principaux acteurs du projet de création de la réserve domaniale de la sablière du « Vert-bois ». Il était aussi membre très actif et très écouté du PCDN de Nivelles. Nous partageons tous la tristesse de sa famille et sommes tous en pensées avec son épouse Ariane et ses trois enfants.*

*Eddy Steinert*